

Macron président, la bataille électorale continue

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

12 mai 2017

Le GUSR qui a soutenu le candidat d'En marche ! désormais devenu président, a désigné ceux qu'il souhaite voir investis de l'étiquette La République en marche ! pour concourir aux scrutins des législatives les 9 et 17 juin prochains. Au menu des futurs parlementaires ; les grands changements en matière de moralisation de la vie publique et d'éducation.

Le GUSR désigne ses candidats à l'investiture République en marche

Quarante élus et membres de Guadeloupe unie solidaire et responsable (GUSR) au rang desquels Jacques Gillot, Dominique Larifla, Guy Losbar, Georges Brédent se sont réunis à huis clos à Petit-Bourg mercredi 10 mai jusque vers 23 heures. Ils ont désigné ceux qui seront proposés à l'investiture de la République en marche ! en vue des prochaines élections législatives. Depuis dimanche 7 mai et l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République (66,1 % des suffrages exprimés en sa faveur contre 33,9 % pour Marine Le Pen), l'heure est " au troisième tour " de la présidentielle. Le comité directeur a désigné Chasi-Cirany et Nestor Luce tous deux maires adjoints de Petit-Bourg, candidats dans la 3e circonscription. Aramis Arbau maire de Vieux-Habitants et Jean-Philippe Courtois conseiller régional ont été désignés dans la 4e circonscription. Olivier Serva conseiller régional et Marlène Miraculeux-Bourgeois maire de Capesterre de Marie-Galante concourront dans la 1e circonscription. Le comité n'a ne semble-t-il pas réussi à trancher entre Diana Perran conseillère régionale et Justine Bénin conseillère régionale et conseillère départementale pour la titularisation dans la 2e circonscription. Tous ces candidats devaient être officiellement désignés dimanche 14 mai lors de la convention du GUSR. Un constat : Max Mathiasin n'a pas eu les faveurs du GUSR.

La loi de moralisation de la vie publique sera prête

Interdiction de briguer plus de trois mandats parlementaires consécutifs, indemnités soumis à l'impôt, plus de régime de retraite avantageux, pas d'activité de conseil. Le MODEM entend que ces dispositions promises par Emmanuel Macron deviennent effectives dès la première législature. Le parti François Bayrou pourrait même s'attaquer à la longévité des mandats de maires.

“François Bayrou sera à la manœuvre sur le chantier de la loi de moralisation de la vie publique. C'est sur ce thème que s'est scellé son pacte avec le nouveau président de la République. Emmanuel Macron lui a en confié la charge”, avance Louis Dessout, représentant du Modem en Guadeloupe. Emmanuel Macron veut élaborer le projet de loi de moralisation de la vie publique avant juin explique Louis Dessout. C'est-à-dire avant même les élections législatives. “ Le texte doit être connu de tous les candidats et donc de tous les futurs parlementaires”, a confirmé le président de la République le 4 mai sur France 2. Le texte de loi sera adopté d'abord en conseil des ministres. Il devrait être sur le bureau de l'Assemblée nationale dès le 27 juin, date à laquelle la nouvelle assemblée prendra ses fonctions. Les grandes lignes du projet sont connues : interdiction aux parlementaires d'exercer une activité de conseil. Actuellement les élus le peuvent s'ils exerçaient avant leur élection. “ Cette mesure est essentielle. Beaucoup de parlementaires, des avocats surtout, passaient plus leur temps à s'occuper de leurs affaires, qu'à être dans l'hémicycle. Emmanuel Macron a d'ailleurs indiqué que le lobbying au Parlement sera strictement encadré. Avec un lieu précis et des horaires stricts”, a indiqué Jean-Pierre Jégou trésorier du Modem joint au téléphone mercredi 10 mai. L'autre mesure phare de la loi de moralisation de la vie publique c'est l'interdiction aux parlementaires de briguer plus de trois mandats consécutifs. “ C'est le projet initial. La limitation des mandats dans le temps pourrait être étendue aussi aux maires. Nous introduirons un amendement en ce sens lors des débats au Parlement. La moralisation de la vie publique est un chantier primordial aux yeux du Modem” insiste Jean-Pierre Jégou.

Fin des privilèges

Emmanuel Macron a également promis la modulation du financement des partis en fonction du renouvellement des candidats. Le président de la

République veut interdire aux élus d'employer les membres de leurs familles. " *Cette disposition mettra fin à des abus invraisemblables. Nos parlementaires guadeloupéens ont souvent abusé de cette pratique. Certains s'y adonnent encore* ", déplore Louis Dessout. Un casier judiciaire vierge de niveau B2 (hors condamnations mineures et contraventions) sera également nécessaire pour devenir parlementaire. Le nouveau président de la République veut supprimer aussi les avantages financiers octroyés aux élus. Ils concernent leurs indemnités de mandat et leur retraite. Aujourd'hui, un député dispose d'un salaire de 5 380 euros net, auquel s'ajoutent de frais de mandat non imposable, de 5 372 euros net et 9 618 euros pour rémunérer ses collaborateurs. Sans aucune justification de leurs dépenses. Les parlementaires bénéficient également d'un régime de retraite particulier, qui leur ouvre des droits après cinq ans de cotisations. En moyenne, les anciens députés retraités perçoivent ainsi 2 700 euros net par mois. Les sénateurs perçoivent jusqu'à 4 470 euros. Selon Jean-Pierre Jégou ces avantages n'ont pas lieu d'être. " *Ils créent suspicion et défiance à l'égard de la classe politique. Dans la plupart des pays européens, ces privilèges n'existent pas* ". Enfin Emmanuel Macron veut soumettre l'ensemble de l'indemnité parlementaire des députés à l'impôt. Y compris les frais de mandats. Ce qui jusqu'ici n'est pas le cas.

Combien de classes de douze écoliers dans l'académie lors de la rentrée 2017 ?

En Guadeloupe, environ un élève de CP sur deux devrait être concerné dès la rentrée 2017 par le dédoublement des classes annoncé par Emmanuel Macron. Celui des classes de CE1 viendra ensuite.

C'est la mesure la plus marquante du programme d'Emmanuel Macron pour l'école : mettre douze élèves par classe dans les CP et les CE1 des établissements qui concentrent les plus grandes difficultés scolaires. Il s'agit de faire passer le nombre de classes dans ces zones, métropole et outre-mer compris, de 12 000 à 24 000, soit de créer 12 000 postes d'enseignants. Combien d'élèves et de classes concernées en Guadeloupe ? Difficile à dire. " *Retrouvez les nombreuses déclarations du candidat, on est maintenant sur la préparation de la suite* ", répondait-on cette semaine au siège d'En Marche ! Selon des précisions données au journal Les Échos

par l'entourage du président lorsqu'il était encore candidat, la mesure s'appliquera dès septembre à tous les élèves des CP des zones les plus défavorisées, qui relèvent des réseaux d'éducation prioritaires renforcés (dits REP +), et " *quasiment à tous* " les CP de l'éducation prioritaire. Et ce grâce au redéploiement des 5 000 postes du dispositif " *plus de maîtres que de classes* ", qui devait être généralisé dans l'éducation prioritaire en septembre. Pour les élèves de CE1, la mesure ne viendra qu'ensuite, avec une montée en charge prévue au cours du quinquennat, permise par 5 000 recrutements d'enseignants et 2 000 redéploiements.

Un peu moins d'un tiers des élèves des écoles des outre-mers sont dans une école REP+ : 31,2 % des élèves de maternelle et 32,1 % des élèves d'élémentaire, contre 6,8 % et 6 % dans les écoles de France hexagonale. La part des écoliers en REP est de 23,3 % en Guadeloupe. En 2015, la Guadeloupe 51 090 écoliers, dont 123 maternelles. Et dans les 135 établissements d'éducation prioritaire de Guadeloupe (87 en REP et 48 en REP+), on compte 46 maternelles (29 en REP et 17 en REP+). Si ces calculs sont exacts, c'est donc un peu plus d'une école sur trois qui devrait voir sa ou ses classes de CP être dédoublée(s) dès cette année de septembre 2017.

Quel gouvernement pour mener campagne ?

Qui sera Premier ministre du gouvernement Macron I, appelé à composer le gouvernement qui lancera la campagne des législatives des 9 et 17 juin prochains ? Un proche d'Emmanuel Macron joint au téléphone a indiqué au Courrier de Guadeloupe que trois personnalités tiennent la corde. Édouard Philippe 46 ans, maire du Havre, ancien rocardien avant d'être juppéiste. Il a rejoint Emmanuel Macron après la défaite d'Alain Juppé à la primaire de la droite et du centre. Sa nomination déstabiliserait un peu plus Les Républicains qui ambitionnent d'imposer à Emmanuel Macron une cohabitation. Maire d'une ville port qui commerce avec la Guadeloupe, Édouard Philippe ne doit pas ignorer totalement les problématiques des régions d'Outre-mer. Deux femmes sont également citées parmi les nominables à la fonction de Premier ministre. Anne-Marie Idrac, 65 ans, ancienne parlementaire, ancienne secrétaire d'État aux transports, ancienne présidente de la RATP et de la SNCF. Sylvie Goulard, 52 ans, énarque, membre du Modem, députée européenne, ancienne

conseillère de Romano Prodi à la Commission européenne. C'est elle qui a organisé le rendez-vous d'Emmanuel Macron avec la chancelière allemande Angela Merkel avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Philippe Folliot ministre de l'Outre-mer?

Emmanuel Macron pourrait rompre avec la nomination d'un ultramarin aux Outre-mer. Pour le ministre des Outre-mer, Philippe Folliot, député d'Albi (Tarn) où Emmanuel Macron a tenu son dernier meeting de campagne, semble bien placé. Auteur de France-sur-mer : un empire oublié publié en 2009 et d'une proposition de loi adoptée à l'unanimité en novembre dernier à l'Assemblée sur le statut de l'île de Clipperton, il a visité la quasi-totalité des outre- mers et participé à la fronde des députés contre le traité de cogestion avec l'île Maurice, de l'île de Tromelin, toujours pas ratifié. Arnaud Leroy, député des Français de l'étranger et porte-parole de campagne d'Emmanuel Macron, fait aussi figure de ministre possible depuis qu'il est allé porter la bonne parole sur France Ô. Parmi les ultramarins, les noms du sénateur guyanais Georges Patient, qui a soutenu la candidature Macron comme Rodolphe Alexandre, et la ministre sortante Ericka Bareigts, tous appelés à clore d'abord la crise guyanaise, sont parfois cités. Interrogé mercredi 10 mai sur son souhait de devenir ministre des sports, Ary Chalus, président de la Région Guadeloupe a répondu au Courrier de Guadeloupe n'avoir "*à aucun parlé de cela, ni d'attente de poste de ministre*". Parmi les premiers à avoir soutenu Emmanuel Macron, Ary Chalus qui sur les médias locaux n'avait pas décliné mais avait dit "*avoir des conditions*" à faire valoir tranche : "*Ce sont les gens qui en parlent.*"